**Comité Île-de-France de canoë kayak et sports de pagaie**

Stade nautique Olympique d'Île-de-France 3 route de Torcy, 77360 Vaires-sur-Marne

+33 7 69 73 40 39 - contact@crifck.fr



[www.kayak-iledefrance.fr](http://www.kayak-iledefrance.fr/)

 Commission mer et

Commission eau-calme

 **Navigation en Charente-Maritime**

# Du samedi 4 au lundi 6 juin 2022

 

**Organisation et encadrement :**

 **Christophe BONNIN (SNTM)**

 **Jacky BIRONNEAU (SNTM)**

**Eric FEUILLARD (CRIFCK/Eau Calme - TORCY)**

 **Joël DUGAY ( CRIFCK/Mer - *US-Créteil)***

**Objectif de la rencontre**

Naviguer de la Charente vers la mer, découverte du pertuis d’Antioche et les forts maritimes de sa ceinture de feu voulu par Louis XIV et conçue par Vauban pour la protection de l’Arsenal de Rochefort et de sa Corderie Royal

* Navigation découverte de la Charente avec ces 5 îles (Oléron, Ré, Aix, Madame et Nôle). L’île d'Aix étant la plus méridional des îles du Ponant.
* Les estuaires : Gironde, Seudre, Charente, la Sèvre Niortaise, les baies, les pertuis, les fortifications, le bassin ostréicole de Marennes /Oléron …
* Navigation de la rivière à la mer
* Selon la météo, navigation vers le phare de Cordouan (option)

 **Navigations proposées**

**Samedi 4 juin**

* **Option 1** : Saint Savinien - Tonnay Charente – Saint Savinien (40 Km) Avantage, on part de l’eau douce pour aller naviguer sur l’Estuaire. Mise à l’eau 10h45 - 11h00 Ecluse 11h15 à 13h30 (descente vers Tonnay Charente). 15h00 à 17h30, remontée (max 18h00 pour l’écluse).
* **Option 2** : Tonnay Charente - Soubise – Tonay Charente (30 Km) Avantage, pas d’écluses, Rochefort, Pont Transbordeur. Navigation de 11H30 à 17h30 Note : Recherche à faire pour estimer le décalage de marée haute au niveau de Sain Savinien (peut-être 30 minutes ?) Remarque : L’option 2 est plus sûre question timing et donne plus d’aide de courant pour le retour

**Dimanche 5 juin**

* Port des Barques – île Madame – Fort Boyard – île d’Aix – Fouras – Port des Barques (35 à 38 km). Mise à l’eau a entre 09h45 et 10h00 (Cale de l’embouchure de l’estuaire, devant le fort Lapointe). 10h45 île Madame 12h00 Fort Boyard 12h45 Île d’Aix => Pause 15h30 Départ pour le tour de l’Île d’Aix puis Fort Enet et Fouras 18h30 Arrivée à Port des Barques. Arrivé à partir de 18h30 au plus tôt pour atteindre la cale avec de l’eau

**Lundi 6 juin**

* Navigation : Charente « Eau Douce »: Saint Savinien – Port d’Enveau - Taillebourg – Saint Savinien (20 Km) Navigation de 09h15 à 13h15.
* Option : phare de Cordouan (*si possible et selon la météo*)

**Hébergement**

Au camping municipal « La Garenne » de Port des Barques [Camping Charente Maritime - Camping 3 etoiles pres de Royan et La Rochelle - Camping Municipal Port des Barques (camping-municipal-portdesbarques.com)](http://www.camping-municipal-portdesbarques.com/)

**Niveau minimum requis**

* Niveau pagaie **verte**

Les participant.e.s doivent être capables de :

* Naviguer par vent de force 2/3 Beaufort et vagues de 0,5 m, sous différentes allures de vent.
* Après un dessalage en eau profonde : être capable de remonter dans son embarcation avec de l’aide ou d’aider un dessalé à remonter dans son kayak.
* Réaliser un appui pour éviter un dessalage et gérer sa direction

L’équipement à prévoir :

* Équipement complet pour naviguer en sécurité, cf : liste du matériel en annexe

Les navigations sont organisées par les moniteurs et accompagnées d’une réunion préparatoire avant le départ et d’un bilan de la journée lors du retour de la navigation.

Les thèmes sont abordés,

* + - * *Randonnées à la journée avec un plan de navigation étudié la veille* et une découverte du site
			* *Découverte du patrimoine local*
			* *Mise en situation de sécurité*

**Date et lieu de la sortie**

**Du samedi 4 au lundi 6 juin 2022, arrivée possible le vendredi 3 juin au camping**

**RDV au camping le vendredi 3 juin à 18h ou le samedi 4 juin à 9h**

Camping « La Garenne » :

Coût de l’hébergement en camping sous tente : **30 €**

Hébergement en camping sous tente, prévoir tous vos repas et le transport (covoiturage)

**Inscription**

Les inscriptions sont effectuées sur le site du Comité régional commission mer ou commission eau-calme par le [**formulaire**](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf9R4TjKU0CfoTVFgMxyGxvstVoGCHtoL6VvHCumOvzylpv4w/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0&usp=mail_form_link), le coût du séjour est facturé par le CRIFCK aux clubs des participants,

**Chaque inscription vaut un engagement ferme.**

Renseignements :

* mer@crifck.fr
* eaucalme@crifck.fr

\*\* La liste des participants vous sera communiquée pour un éventuel covoiturage

**Équipement individuel**

* Kayak ponté, jupe, pagaie, gilet obligatoire, casque recommandé.
* Le matériel de sécurité réglementaire, voir ci-dessous.
* Eau, aliments énergétiques, boisson chaude en thermos.
* Une tenue de navigation chaude, néoprène ou étanches, bottillon permettant la marche et la protection des pieds (coquillages tranchants)
* Des vêtements de rechange dans un sac étanche.
* Bob ou casquette, lunette de soleil, pommade de protection solaire.
* La VHF, les cartes et une trousse de secours (moniteurs)

 Équipement individuel fortement recommandé voire obligatoire en KAYAK MER selon sa navigation et son niveau dans le groupe. L’intégralité de ce matériel est obligatoire pour les encadrants (moniteurs).

|  |  |
| --- | --- |
| Jusqu’à 2 ou 6 Miles nautiques d'un abri  | Équipement individuel obligatoire en KAYAK MER  |
| 2  | Kayak insubmersible avec lignes de vie, (Carte de circulation si immatriculé) |
| 2  | Jupe d'hiloire adaptée |
| 2  | Équipement individuel de flottabilité : Gilet de sauvetage =/> 70N CE  |
| 2  | Moyen de repérage lumineux (lampe à éclats / Lampe frontale)  |
| 2  | Pagaie  |
| 2  | Pagaie de secours  |
| 2  | Flotteur de pagaie (paddle-float)  |
| 2  | Pompe à évacuation d'eau ou écope et éponge  |
| 2  | Corde remorquage flottante en sac avec flotteur et mousqueton  |
| 2 | Moyen de signalisation sonore : Corne de brume ou sifflet  |
| 6  | Compas magnétique de navigation pour les moniteurs |
| 6 | VHF étanche, flottante, Smartphone et système de géolocalisation (DIAL, PLB, …) pour les moniteurs |
| 6  | Cartes marines, météo du jour, horaires des marées, carte des courants, itinéraires, liste des abris pour les moniteurs |
| 6  | Règles de balisage (AISM) pour les moniteurs |
| 6  | Règles de préventions de abordages (RIPAM) pour les moniteurs |
| 6  | 3 feux de signalisation à main non périmés pour les moniteurs |

Cet équipement est obligatoire pour des sorties sans encadrement, dans la situation du stage, tout le matériel indiqué jusqu’à 2 miles nautiques est obligatoire avec des vêtements chauds et de rechange, il est fourni en partie par les encadrants. Le reste du matériel est fortement recommandé pour aller vers l’autonomie.